

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les cours de thaï à l'Association Culturelle Franco-Thaï sont semi-extensifs en raison de 2h/séance – 30 séances/année scolaire (de mi-septembre à juin). Le programme de chaque cours est conçu pour une année entière.

Les niveaux et les horaires proposés

1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
samedi 13h30 ou 10h30	samedi 16h00	samedi 10h30 ou 13h30	samedi 16h00
Vous ne parlez pas du tout ou un petit peu thaï et vous souhaitez apprendre la base grammaticale et lexicale pour la communication courante. Le cours est dispensé en la transcription phonétique	Vous pouvez déjà faire et comprendre des phrases de la vie de tous les jours et vous voulez apprendre à lire et à écrire. C'est l'année de passage à l'écriture thaïe	Vous avez déjà TOUT appris sur l'écriture thaïe et vous parlez déjà mais il vous manque de l'automatisme.	L'année des avancés pour vous perfectionner
places disponibles : 10h30 : 12 places 13h30 : 11 places	places disponibles : 16h00 : 5 places	places disponibles : 10h30 : 3 places 13h30 : 7 places	pas de nouveaux élèves pour cette année

** Les chiffres dans ce tableau représentent les nombres des places disponibles à l'ouverture du formulaire au 10 juillet 2017.

Le lieu de cours

La Maison Paroissiale de l'Église Saint Jean-Baptiste de Grenelle

13 place Étienne Pernet 75015 Paris

Accès : Métro ligne 8 (Félix Faure)

Bus 70 & 88 (arrêt Félix Faure)

Les tarifs et le frais d'adhésion

L'engagement est **ANNUEL**. Il existe deux tarifs :

- tarif normal : 450 € par an
- tarif étudiant : 225 € par an

Vous devez également **adhérer à l'ACFT** en tant que membre pour profiter des cours et de ses activités. Il existe 3 tarifs valables pour l'année scolaire entière.

- tarif individuel : 17 €
- tarif famille (ou couple) : 30 €
- tarif étudiant : 8,50 €

Pour la 1^e et la 2^e année, il faut également prévoir le prix de manuel d'autour de 20€.

Le planning des cours

Tous les détails sur le planning se trouvent sur le site d l'ACFT

Les cours sont assurés chaque semaine à partir du 16 septembre 2017 sauf :

- pendant les vacances scolaires, mais le cours est assuré le samedi qui débute les vacances scolaires
- si le cours se trouve proche des jours fériés, les cours ne sont pas assurés pour que vous puissiez profiter des ponts.

LA PROCÉDURE ET LES CONDITIONS DE L'INSCRIPTION

1. Pré-inscrivez-vous en ligne

Utilisez le formulaire en ligne (*accessible du 10 juillet au 1e septembre 2017*)

- Vous pouvez vous pré-inscrire seulement à une des classes proposées.
- *En cas de pré-inscriptions multiples, toutes vos inscriptions seront annulées.*

2. Envoyez un chèque pour valider votre pré-inscription

Envoyez un *chèque de 40€ à l'ordre de l'ACFT* pour confirmer votre pré-inscription à l'adresse suivante.

M. Supawat CHOMCHAN
3 rue Charles Baudelaire
92240 Malakoff

- *La date limite d'envoi des chèques de confirmation : le 1e septembre 2017*
(la date du cachet de la poste faisant foi)
- Si votre nom-prénom figuré sur le chèque ne correspond pas à celui utilisé pour la pré-inscription en ligne, veuillez joindre un papier pour indiquez votre nom – prénom.
- *La pré-inscription ne sera pas prise en compte à défaut du chèque de 40€*
- *Le chèque ne sera pas encaissé avant l'inscription définitive le 9 septembre 2017*
- *Le montant du chèque sera déduit du tarif des cours lors de l'inscription définitive.*
- *En cas d'impossibilité d'inscription, votre chèque vous sera renvoyé par la poste à l'adresse fournie dans le formulaire.*

3. Consultez la liste des préinscrits

- La liste des pré-inscrits sera publiée le 6 septembre avec l'envoi d'un mail de rappel.
- Les *pré-inscrits seront classés dans l'ordre de priorité* (premier inscrit, premier placé, la date et l'heure d'inscription sont enregistrés avec le formulaire sur le serveur)
- *En cas de dépassement de nombre de places disponibles, il y aura la liste d'attente* (également classés dans l'ordre de priorité). Si vous tombez sur la liste d'attente, vous serez prévenus et invités à choisir l'autre créneau dont les places sûres sont disponibles.

4. Participez au jour de la réunion d'information et de l'inscription définitive

- La réunion d'information et l'inscription auront lieu le 9 septembre 2017 à 14h30.
- *Votre présence est obligatoire* pour vous inscrire et soyez à l'heure pour la réunion.
- *Votre absence entraîne un déclassement en priorité vers la fin de la liste d'attente*, ce qui permet aux personnes sur la liste d'attente, présentes le jour même, de s'inscrire.
- *Même si vous êtes sur la liste d'attente ou que vous ne vous êtes même pas pré-inscrit, venez quand même à la réunion d'information*, on ne sait jamais ce qui va se passer, les places peuvent se libérer !
- *La priorité de l'inscription est accordée à ceux qui s'engagent à l'année le jour d'inscription.*
- Munissez-vous de votre chéquier ou l'espèce (en enveloppe) pour effectuer le paiement pour l'inscription et l'adhésion.
 - Pas de virement bancaire / Pas de règlement en CB

LES DATES IMPORTANTES À RETENIR :

pré-inscription en ligne	du 10 juillet au 1 septembre
envoi des chèques (date limite)	le 1 septembre (la date du cachet faisant foi)
publication des listes des préinscrits	le mercredi 6 septembre
réunion & inscription définitive	le samedi 9 septembre à 14h30
début de cours (selon votre classe)	le samedi 16 septembre